

Réception des représentant·es des salarié·es de l'animation face à la pénurie de personnel : un ministère qui n'est pas à la hauteur !

Le 26 janvier 2022, pour la seconde fois, dans le cadre des assises de l'animation, un conseiller de Sarah El Haïry, Secrétaire d'Etat à la jeunesse et à l'engagement, organisait une courte visio avec les organisations syndicales représentatives de la branche associative de l'animation pour faire le point sur la situation dans l'animation. Notons que le ministère a organisé 3 vraies sessions en physique avec les employeurs. Notons aussi que les syndicats qui représentent les animateur·trices dans la fonction publique n'ont même pas été rencontrés une seule fois !

Dans cette réunion en visio, aucune réponse aux problématiques et aux revendications des associations et des salarié·es n'a été communiquée. Seule information tangible : Sarah El Haïry fera des annonces en février.

Ainsi, après 2 mois d'assises de l'animation, le ministère en arrive à la conclusion... qu'il y a : "besoin de travailler en concertation autour de l'animation professionnelle, l'animation volontaire et la complémentarité territoriale."

En bref, le ministère se voit comme médiateur entre employeurs et financeurs mais ne joue pas son rôle face à la crise que vit l'animation aujourd'hui.

Cette deuxième rencontre ne peut cacher que les réponses ne sont pas à la hauteur et que les salarié·es et leur·es représentant·es ne sont pas considéré·es.

Pourtant, les leviers pour le ministère face à la pénurie sont nombreux :

- augmenter le budget national alloué à l'animation, l'éducation populaire et les accueils collectifs de mineurs

- tourner la page du contrat d'engagement éducatif plutôt que le recouvrir d'un vernis d'engagement pour masquer son indignité.
- augmenter les taux d'encadrements légaux, notamment pour les temps d'activités périscolaires
- Augmenter les salaires et lutter contre la précarité et les temps partiels subis, en posant des conditions sociales à l'utilisation des subventions (financement de salaires décents, fin des CEE, des temps partiels imposés, des coupures, reconnaissance du temps de préparation et de coéducation).

Ce n'est qu'après les interventions de la CGT et Solidaires que le ministère reconnaît du bout des lèvres qu'il existe dans la branche des situations de dumping social, que les salaires sont trop faibles, que les conditions du contrat d'engagement éducatif ne sont pas convenables et que la précarité n'est pas acceptable.

Cette réunion en visio ne saurait cacher l'absence de prise en compte des salarié·es et ne peut servir de caution aux futures annonces de Sarah El Haïry à venir en février. L'objectif affiché du ministère est "d'enjamber les prochaines élections nationales". En bref, que rien ne change pour le moment !



CONTACTS :

ASSO-Solidaires : contact@syndicat-asso.fr - syndicat-asso.fr

CGT Educ'Pop : cgteducpop@ferc-cgt.org www.ferc-cgt.org

Sud Santé Sociaux : contact@sudsantesociaux.org - www.sudsantesociaux.org

Sud Culture Solidaires : sud@culture.gouv.fr - sud-culture.org